Version 2 – Août 2026

Programme de formation

Formation

- **Intitulé de la formation : Gérer efficacement la TVA et la facturation électronique : de la compréhension à la mise en pratique.**
- **Public visé et prérequis :** Profession libérale réglementée ou non réglementée assujettie à la TVA (dont l'activité ne bénéficie pas d'une exonération selon l'article 621 du CGI). Aucun prérequis technique n'est exigé, si ce n'est une connaissance de base du fonctionnement de sa propre activité.
- **Durée et effectifs :** Durée totale : 16 heures. Réparties en 4 modules de 4 heures chacun. Effectif maximum : 10 stagiaires par session.

Objectifs

Cette formation vise à permettre aux professions libérales d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires pour maîtriser la gestion de la TVA, comprendre leurs obligations fiscales, et anticiper la transition vers la facturation électronique et l'e-reporting.

Qualification des intervenants

Les formateurs sont des professionnels expérimentés, spécialisés dans la formation des entrepreneurs individuels, experts du régime micro et des évolutions fiscales.

Ils disposent d'une expertise actualisée sur la TVA, la facturation électronique et les obligations administratives des indépendants.

Moyens pédagogiques et techniques

- Formation en distanciel (via Clickmeeting) ou en présentiel selon les besoins.
- Alternance d'apports théoriques, de démonstrations, d'ateliers pratiques et d'échanges collectifs.
- Documents supports fournis : fiches synthétiques, cas concrets, guide TVA et facturation électronique.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

1. **Identifier** le régime de TVA adapté à leur activité.
2. **Appliquer** correctement les règles de facturation et de déclaration.
3. **Utiliser** des outils conformes pour la facturation électronique.
4. **S'adapter** aux nouvelles obligations fiscales et numériques à venir

Version 2 – Août 2026

Programme

Module 1 : Comprendre le régime de TVA et ses implications (4h)

- Identifier les différents régimes : franchise en base, réel simplifié, réel normal
- Comprendre la différence entre le régime fiscal forfaitaire (micro-fiscal) et le régime réel
- Calculer et simuler les impacts d'un changement de régime de TVA
- Comprendre les effets de seuil et les tolérances de dépassement
- Connaître les principes, obligations et particularités de la TVA intra-communautaire
- **Objectif opérationnel :** savoir déterminer et justifier le régime de TVA adapté à son activité.

Module 2 : Mettre en œuvre la gestion de la TVA dans la gestion quotidienne (4h)

- Identifier les mentions obligatoires et erreurs à éviter pour facturer avec ou sans TVA
- Appliquer les règles relatives à l'établissement de factures et de reçus selon les différents régimes (cas pratiques)
    - B to B : établissement de factures selon les différents régimes
    - B to C : établissement de reçus selon les différents régimes
- Expliquer le fonctionnement de la TVA déductible : que puis-je déduire et à partir de quand ?
- Comprendre la déclaration et le paiement de la TVA : outils, périodicité, délais
- Organiser l'archivage et conservation des justificatifs
- Gérer les régularisations
- **Objectif opérationnel :** maîtriser les règles concernant la TVA et les démarches déclaratives liées à la TVA.

Module 3 : La facturation électronique et l'e-reporting : comprendre la réforme (4h)

- Comprendre la réforme 2026 : obligations légales et calendrier
- Distinguer la facturation électronique (e-invoicing) et le e-reporting : définitions et différences
- Expliquer le rôle des plateformes : Plateformes Partenaires (PDP)
- Comprendre le circuit d'une facture dématérialisée
- Identifier les mentions obligatoires, formats de factures et cycle de vie du document
- Évaluer les impacts pour les micro-entrepreneurs : quels changements prévoir ?
- **Objectif opérationnel :** comprendre les enjeux et les nouvelles obligations liées à la digitalisation fiscale.

Module 4 : Mettre en pratique la facturation électronique (4h)

- Décrire comment l'entrepreneur va recevoir ses factures à partir de septembre 2026
- Identifier les démarches sans logiciel de facturation
- Gérer la facturation électronique dans le cadre d'une application de gestion du compte bancaire
- Identifier un logiciel conforme ou certifié
- Lister les bonnes pratiques pour sécuriser et suivre ses flux de facturation
- En pratique : étude de cas globale (TVA + e-facturation)

- **Objectif opérationnel :** être capable d'utiliser concrètement un outil de facturation électronique et de s'assurer de sa conformité.

Modalités d'évaluation des acquis

Le niveau global d'acquisition des compétences visées par la formation est déterminé à partir du score obtenu aux évaluations prévues à l'issue des séquences et/ou du module, selon le barème suivant :

- **75 % à 100 % – Acquis** : les compétences visées sont maîtrisées au niveau attendu en fin de formation.
- **50 % à 74 % – En cours d'acquisition** : les compétences sont partiellement maîtrisées et nécessitent encore une consolidation.
- **0 % à 49 % – Non acquis** : le niveau de maîtrise attendu n'est pas atteint ; des actions de consolidation sont nécessaires.

Chaque objectif pédagogique est évalué au moyen de deux questions au format questionnaire à choix multiples (QCM), chacune notée sur 1 point.
À la fin de la formation, un certificat de réalisation comprenant les résultats de l'évaluation des acquis est remis à chaque apprenant.

Sanction visée

Le participant sera capable de :

- gérer la TVA de son activité de manière autonome et conforme ;
- anticiper les évolutions réglementaires ;
- utiliser un logiciel dans le respect des obligations fiscales.

Matériel nécessaire pour suivre la formation

Cette formation, proposée en visioconférence, nécessite un ordinateur équipé d'une webcam et d'un micro, avec une bonne connexion internet.

Merci de veiller également à ce que votre navigateur internet (Chrome, Mozilla, Edge...) soit à jour. Il est conseillé de privilégier Chrome.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

La FNAE Academy s'engage à adapter ses formations aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap (supports, rythme, accompagnement individualisé).

Contact de la référente handicap : Aurélie Calvière (aurelie.calviere@fnae.fr)

Tarifs

280 euros

Contacts

Assistante administrative formation et référente handicap

Aurélie Calvière
aurelie.calviere@fnae.fr
06 72 67 80 93

Référente qualité et pédagogique

Nathalie Parmantier
nathalie.parmantier@fnae.fr
06 28 05 93 51